

Le Canada appuiera la poursuite de l'effort en vue de l'établissement d'un code de conduite volontaire et universel qui réglementera le transfert de la technologie entre fournisseurs et bénéficiaires. De plus, nous favoriserons la poursuite d'un dialogue international permanent au sein de la CNUCED sur les pratiques commerciales restrictives qui ont des effets néfastes sur les échanges internationaux, notamment sur ceux des pays en développement.

Conclusion

Je viens d'exposer les vues du Canada sur quelques-uns des problèmes et propositions soumis à l'étude de cette conférence. C'est une lourde responsabilité qui incombe à chaque gouvernement d'améliorer la confiance dans la communauté internationale dans l'évolution de notre système économique. Une partie de notre tâche à la CNUCED IV consistera à rapprocher nos différentes perceptions de ce qui est équitable et de ce qui peut être réalisé. Le Canada, pays développé, reconnaît que notre détermination de partager est un pré-requis essentiel à la réalisation de notre objectif.

Nous devons voir les décisions difficiles qui nous attendent non pas seulement en fonction des problèmes qui doivent être résolus mais aussi en fonction du défi qu'elles nous lancent: façonner un monde meilleur. Cet objectif nécessitera des efforts soutenus afin de réduire les disparités entre pays riches et pays pauvres et afin d'éliminer le gâchis. Si nous ne prenons pas les mesures nécessaires maintenant, nous devons faire face plus tard à des décisions encore plus difficiles et à des sacrifices encore plus grands. Le Canada se servira de son influence et de ses ressources afin de réaliser un changement constructif du système économique international. Je m'engage à contribuer de façon personnelle à la réalisation de cet objectif, ici à la CNUCED IV, et à la Conférence sur la Coopération économique internationale.

Le Canada est convaincu que pour survivre, nous devons partager.